

REINSCRIPTION – RENTREE 2023

Du 1^{er} juin au 16 juin 2023

Mesdames, Messieurs les responsables légaux,

Nous portons à votre connaissance les modalités de réinscription pour votre enfant dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023 sous réserve de la décision du conseil de classe du 2nd semestre.

Les documents attendus devront être retournés au collège via l'adresse mail avant le 16 juin, délai de rigueur.



1. Prioritairement par retour de mail - Dossier d'inscription au format PDF modifiable :

- Ce dossier devra être **complété numériquement** à l'aide du logiciel gratuit Acrobat Reader DC (PC, Mac ou smartphone). Le dossier est disponible en pièce jointe dans le mail et l'information Pronote transmis.
- Vous devrez ensuite l'enregistrer au format PDF avec le nom de votre enfant et le renvoyer par courriel à l'adresse suivante :

secretariat.arsonval-college@ac-limoges.fr



2. En cas de difficulté uniquement, retour par courrier – Dossier papier à imprimer

- Nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de scolarité qui vous aidera dans cette saisie au 05 55 18 66 00.
- Ou vous avez également la possibilité d'imprimer votre dossier complet puis de la transmettre à l'établissement par voie postale – Collège d'Arsonval, Place du 15 août 1944, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Vous devrez également joindre les pièces mentionnées ci-dessous **pour une première inscription ou en cas de changement de situation :**

- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de la carte d'identité de l'élève
- Livret de vaccination (carnet de santé)
- Jugement éventuel relatif à l'organisation de la garde des enfants
- PAI, PAP, PPRE ou aménagements d'épreuves établis

Le scan ou copie de votre RIB doit obligatoirement être fourni pour une inscription et une réinscription.



Le règlement du FSE devra être envoyé par courrier postal ou déposer directement à l'établissement. Pour les chèques, veiller à indiquer le nom et le prénom de votre enfant.

Pour vous aider dans la préparation de la prochaine rentrée scolaire, vous trouverez également les éléments suivants :

3. Les documents relatifs au choix des options et de la LVb pour la classe de 5^{ème}.

4. La liste des fournitures scolaires.

Pour toute demande liée à une situation particulière (réunion de fratries, organisation de covoiturage, situation médicale, ...), vous pouvez déposer un courrier à madame Morteau, CPE ou adresser un courriel à :

laurence.morteau-valery@ac-limoges.fr

Ces demandes seront étudiées avec la plus grande attention dans la limite des contraintes des emplois du temps, de l'intérêt pédagogique et des avis des équipes enseignantes et de vie scolaire. **Aucun changement de classe ou d'option ne sera accepté à la rentrée ou en cours d'année.**

Veillez croire, Madame, Monsieur les parents d'élèves, en l'expression de mes salutations distinguées.

Eric Gougeaud